**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 12 (1883)

**Heft:** 3

**Artikel:** Petit traité de logique : critique [suite]

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1040172

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

9° Développement d'un sujet donné. — Pour ce genre d'exercices, qui n'est pas, comme on le sait, sans difficulté, M. Laporte fournit plusieurs sujets dont voici les principaux : *Emploi d'une journée de classe. Mon dernier jeudi. Un voyage. Emploi d'une pièce de 5 francs*, etc.

10° Petites lettres ou billets sur des sujets familiers. — Par une succession graduée des exercices qui précèdent, les élèves peuvent maintenant aborder cette dixième et dernière série, la plus importante de toutes. L'auteur a eu soin de donner des sommaires ou canevas que les élèves devront développer chacun d'après sa propre initiative. Voici, pris au hasard, les principaux sujets de ces exercices épistolaires : *La mère d'une petite fille est très souffrante, celle-ci écrit à sa grand'-mère pour la prier de venir donner ses soins à la malade. — Un enfant écrit à l'un de ses condisciples pour l'inviter à passer avec lui la journée du jeudi. — Lettre à un camarade pour le prier de vous prêter quelques livres.*

Dans toutes les séries sur lesquelles nous venons de jeter un rapide coup d'œil, l'auteur n'a pas oublié de donner, pour les jeunes filles, des sujets particuliers de devoirs.

Voilà, à grands traits, la marche suivie dans le *1er degré* ou *cours élémentaire*. A bientôt, les deuxième et troisième degrés. Pour aujourd'hui, nous nous contentons d'engager les instituteurs et les institutrices à se procurer cet excellent ouvrage où ils trouveront de bonnes directions et les matériaux nécessaires pour l'enseignement si difficile de la composition.

A. Perriard.

# PETIT TRAITÉ DE LOGIQUE

## CRITIQUE

*(Suite.)*

Si donc l'organe est le sujet de la sensation, en même temps qu'il en est l'instrument indispensable, il s'ensuit que les sens sont des facultés essentiellement composées de l'âme et d'un organe ; ce sont des *organes animés*. Après la mort, l'organe n'étant plus animé, le sens se trouve détruit.

45. Il ne suffit pas d'admettre dans l'homme et dans les animaux ce qu'on appelle les cinq sens externes, la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût, et le toucher avec toutes ses sous-divisions ; les sens les plus importants, ceux qui exercent une action capitale dans la vie sensitive, sont tout à fait *internes* et leur portée est *générale*. Ils ont pour organe le cerveau, masse nerveuse centrale, à laquelle les nerfs ou organes particuliers vont tous se rattacher. En examinant le mode d'agir et les diverses opérations des sens internes et généraux, on est amené à les diviser en quatre facultés spéciales qui sont la *perception commune*, la *mémoire*, l'*imagination* et l'*instinct*. Nous ne rechercherons pas si ces facultés sont localisées dans le cerveau, c'est-à-dire si elles correspondent à des parties spéciales de cet organe ; la physio-

logie et l'anatomie ne paraissent pas encore avoir résolu cette question. Ce qu'il nous importe de connaître, c'est la part qui revient à chacun des sens internes dans l'ensemble de la connaissance sensitive.

Le premier sens interne est destiné, conformément à son nom de perception commune, à percevoir indifféremment toutes les impressions des sens externes, lesquelles, par le canal des nerfs, sont transmises jusqu'au cerveau. Ainsi la perception commune a pour objet les sensations de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, du goût et du toucher. Comme nous l'avons déjà fait observer, ces sensations spéciales ne s'accomplissent pas dans le cerveau, mais elles y sont perçues. La perception commune est un centre vers lequel convergent tous les sens externes et où leurs impressions, perçues simultanément, se réunissent et se combinent. On donne parfois à ce sens central le nom latin de *sensorium commune*. Le rôle de la perception commune est considérable; cette faculté ne ramène pas seulement à l'unité tous les sens externes, elle est encore la base ou le principe de la mémoire.

La mémoire, dont l'organe est également le cerveau ou dans sa totalité ou dans quelques-unes de ses parties, consiste dans la faculté de conserver à l'état latent les perceptions recueillies par le *sensorium commune,* et de réveiller, par l'acte de la réminiscence, ces perceptions passées.

L'imagination suppose la perception commune et la mémoire; elle combine tantôt sans aucun ordre, tantôt avec art, les impressions de tout genre qu'elle trouve dans les sens internes. En soi l'imagination est passive; elle n'agit que sous des influences dues les unes aux nouvelles impressions que les sens externes envoient au *sensorium commune,* les autres aux modifications subies par les organes de la part des causes physiologiques. D'ailleurs, l'instinct, dont nous parlerons bientôt, dirige le fonctionnement de l'imagination. Chez l'homme il faut tenir compte surtout de l'influence de la raison, qui remplace presque toujours l'instinct.

Voici la loi d'après laquelle une impression actuelle quelconque excite et réveille les souvenirs: *Une impression réveille, en règle générale les souvenirs avec lesquels elle a quelques rapports de temps, de lieu, de causalité ou de ressemblance.* Chacun peut vérifier l'exactitude de cette loi en observant ce qui se passe en lui-même. La combinaison ou l'association des impressions dans le travail de l'imagination, se fait en grande partie d'après cette même loi.

L'instinct, en tant qu'il se rapporte à la connaissance sensitive, est destiné à remplacer la raison et il dirige l'association des impressions dans l'imagination chaque fois que cette association se fait avec ordre, en vue de réaliser un but déterminé. Sous la direction de l'instinct, l'association des impressions donne lieu à des combinaisons plus ou moins compliquées qui ont de l'analogie avec le jugement et le raisonnement.

On peut toujours distinguer l'action de l'instinct d'avec celle de la raison en se fondant sur les caractères suivants: 1° L'instinct n'exige ni réflexion, ni délibération préalable; il fait agir sans hésitation, d'une manière sûre, au moins lorsque les circonstances extérieures ne donnent pas lieu elles-mêmes à l'indécision. 2° Ce qui se fait par instinct est toujours bien fait; de même qu'aucun apprentissage n'est requis, de même aussi aucun progrès n'est réalisé. 3° Les actions dues à l'instinct s'accomplissent toujours de la même manière dans le même individu et dans tous les individus de la même espèce. Les quelques faits exceptionnels qu'on pourrait nous opposer proviennent de ce que les instincts sont parfois modifiés, développés ou affaiblis soit par l'action de l'homme, soit par l'influence beaucoup moins considérable des agents extérieurs.

46. L'unité et l'ensemble avec lesquels les sens fonctionnent proviennent de plusieurs causes. Il faut y voir en premier lieu la conséquence de ce fait, que l'âme, une et indivisible, se retrouve parfaitement identique à elle-même dans tous les sens. En second lieu, les organes particuliers sont tous rattachés, par la continuation des fibres nerveuses, à un même organe central, qui est le cerveau. De là la réunion et la concentration de toutes les impressions dans le *sensorium commune*. La mémoire, en troisième lieu, met les souvenirs en rapport avec les sensations actuelles et permet de rattacher le passé au présent. Enfin l'instinct, dirigeant l'imagination et l'exercice des facultés motrices, donne une dernière unité aux opérations de la vie sensitive.

*(A suivre)*

# DÉCLARATION

Les soussignés ayant assisté successivement aux examens oraux qui ont eu lieu en automne 1882 dans les différents arrondissements militaires du canton de Fribourg, sont unanimes à confirmer collectivement les appréciations qu'ils ont communiquées à la Direction de l'Instruction publique, après le recrutement.

Les examens de recrues ne peuvent avoir aucune signification au point de vue pédagogique; ils prennent les anciens élèves à une époque où ceux-ci, selon le milieu qui leur est propre, ont plus ou moins perdu le fruit des enseignements de l'école ou des écoles qu'ils ont fréquentées; les examinateurs sont différents pour les cantons et ils doivent mettre sur la même ligne les populations des villes et des campagnes, des centres industriels et des contrées alpestres; ces examens ont lieu le jour du recrutement dans des conditions de précipitation et de superficialité tout à fait anormales et antipédagogiques; aucun contrôle efficace ne peut être exercé par les autorités cantonales, les premières intéressées à s'assurer que le règlement fédéral du 15 juillet 1879 est observé en tout point: en un mot le résultat obtenu est nécessairement faussé avec toutes ses conséquences.